

DEMANDE DE VALORISATION

Pour être dispensé d'une unité d'enseignement, vous devez apporter la preuve de la connaissance et de la maîtrise de tous les acquis d'apprentissage qui figurent dans le dossier pédagogique¹ du cours en joignant à la présente demande un ou plusieurs documents listés ci-après.

Votre demande doit être introduite au secrétariat au plus tard le 31 octobre 2024.

Etudiant(e)

Section

Unité d'enseignement (cours)

Professeur

Accord (réservé au Conseil des études) : oui – non

¹ Les dossiers pédagogiques se trouvent sur le site internet de l'école, sur la page de la section concernée, accessible via l'URL : <https://www.coursindustriels.com/formations/>.



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

INSTITUT DES COURS INDUSTRIELS

Boulevard de l'Abattoir 50, 1000 Bruxelles
T. 02 279 51 00 – sec.coursindustriels@brucity.education
www.coursindustriels.com

Document(s) joint(s) à la présente demande (à cocher) :

- une **attestation de réussite** obtenue dans un autre établissement d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française
 - un **diplôme** ou un titre obtenu dans un autre niveau d'enseignement de la Communauté française (enseignement de plein exercice ou enseignement supérieur)
 - un **bulletin** émanant d'un autre établissement d'enseignement de la Communauté française
 - la **table des matières** du cours que vous avez réussi dans autre établissement d'enseignement de la Communauté française
 - une **attestation de formation**
 - un **contrat de travail** (avec liste des tâches) ou toute autre attestation de votre employeur justifiant votre expérience professionnelle
 - autre (à préciser ci-dessous)
-

Signature du Conseil des études

Cachet de l'Institut des Cours Industriels

Signature de la Direction



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

*Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be*

INSTITUT DES COURS INDUSTRIELS

*Boulevard de l'Abattoir 50, 1000 Bruxelles
T. 02 279 51 00 – sec.coursindustriels@brucity.education
www.coursindustriels.com*